

Le lien sornacois

Bulletin communal n° 66

Septembre 2006



Journal of the American Medical Association

Published weekly, except during the months of December and January, when it is published bi-weekly.

Subscription price, \$12.00 per annum in advance.



Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Sommaire

Le mot du Maire	page 2
État civil	page 3
Conseil municipal	page 5-8
Informations communales	page 9-11
Informations diverses	page 12
Revue de presse	page 13-16
Nos associations	page 17-23
Souvenir	page 24-25



Le Mot du Maire

Canicule en juillet, douche froide en août, nous nous acheminons vers l'automne.

La rentrée scolaire s'est effectuée sans encombre avec trois nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue et une excellente collaboration avec la Municipalité et les parents.

De nombreux couples se sont installés ou vont s'installer sur notre commune : à Beaune, aux Entours, Pons, la Vialle... Nous les accueillons avec grand plaisir. Je crois savoir que certains prennent déjà part à la vie associative; une excellente façon de faire plus ample connaissance avec les gens du pays.

Chacun a pu apprécier la réfection de la route des Bouyges dont le coût s'est élevé à 72700 euros. Si nous n'avions pas une aide appréciée et appréciable du Conseil Général et de l'Etat pour la réfection et l'entretien de nos routes communales, le total des impôts directs que chacun verse à la Commune n'y suffiraient pas. Les dégradations se font chaque année plus lourdes et il n'est pas possible de répondre immédiatement à toute demande malgré notre bonne volonté ceci pour ceux qui s'en étonnent.

N'oubliez pas d'envoyer votre réponse à l'invitation au Repas des Aînés du 21 octobre 2006. C'est l'occasion de se rencontrer une fois de plus agréablement.

A bientôt.

Le Maire
Luce MALLEPEYRE

Etat Civil

Bienvenue aux bébés !

• Le 11 juin 2006, naissance à Ussel d'**Alex MANGANNE**, fils d'**Isabelle BURLAT** et **Joël MANGANNE**, domiciliés à Sornac.

• Le 22 juin 2006, naissance à Ussel d'**Ismaël MVOGO-MACHINAL**, fils de **Kuna MVOGO** et **Romain MACHINAL**, domiciliés 14 Beaune à Sornac.

Félicitations aux parents et tous nos voeux de prospérité aux bébés.

Ils se sont unis...

• Le 27 mai 2006, mariage de **Jordanne FRESQUET** et **Xavier BENARD**, domiciliés 65 avenue Carnot (91) Savigny Sur Orge.

• Le 12 août 2006, mariage de **Caroline PEUCH** (agent administratif à la Mairie de Sornac) et **Frédéric MALAQUIS**, domiciliés à St Pardoux le vieux.

• Le 16 septembre 2006, mariage de **Béatrice CABRIE** et **Jean Michel JASLET-LOUPIAS**, domiciliés aux Chazeaux.

Tous nos voeux de bonheur !

Ils nous ont quittés...

• Le 12 mai 2006, décès à Sornac de **Maurice TROUBADY**, domicilié 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 68 ans.

• Le 26 mai 2006, décès à Sornac de **Jean BASTIE**, domicilié 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 89 ans.

• Le 12 juin 2006, décès à Sornac de **Espérance COIGNOUX**, veuve FAURE, domiciliée 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 94 ans.

• Le 10 juillet 2006, décès à Sornac de **Éric LHORTIE**, célibataire, domicilié 1 route de Beaune à Sornac, à l'âge de 41 ans.

• Le 17 juillet 2006, décès à Paris de **Jeanne DESPERNEX**, veuve CALS, domiciliée à Paris 13ème (native du Monteil), à l'âge de 94 ans.

• Le 17 juillet 2006, décès à Ussel de **Andrée FEYSSAC**, veuve DOUDEAU, domiciliée à Chasseline à St Setiers, à l'âge de 75 ans.

- Le 28 juillet 2006, décès à Clamart de **Alice DUBOSC**, née BROCH, à l'âge de 82 ans.
- Le 9 août 2006, décès à Sornac de **Aide Marcelle LABARRE**, veuve de René MALPERTU, domiciliée 2 route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 98 ans.
- Le 17 août 2006, décès à Sornac de **Jacques DHEILLY**, veuf de Danielle GUILLAUMOT, domicilié 7 Beyssac à Sornac, à l'âge de 66 ans.
- Le 21 août 2006, décès à Meymac de **Marie Madeleine GODECAUX**, veuve de André CHASSAING, domiciliée 13 Place de la Coulée Verte à Meymac, à l'âge de 102 ans.
- Le 10 septembre 2006, décès à Ussel de **Raymond MAURIANGE**, domicilié à Meymac, à l'âge de 85 ans.
- Le 19 septembre 2006, décès à Ussel de **Robert CHASSAING**, domicilié Pras Haut à Sornac, à l'âge de 83 ans.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Disparition de deux figures sornacoises :

Robert CHASSAING vient de nous quitter. Agriculteur au village de Pras avec son épouse Raymonde, il a partagé son temps entre sa ferme et sa participation à la vie locale. Il a été conseiller municipal durant de longues années, ce qui lui a valu la médaille communale, départementale et régionale en 1996. Il a été aussi administrateur au Crédit Agricole. Dans les années sombres de la seconde guerre, il a apporté sa contribution à la résistance.

Jacques DHEILLY, porte drapeau des anciens d'Algérie et dévoué gardien du village de Beyssac, a rejoint un peu tôt sa compagne « Dany GUILLAUMOT » qu'il avait soigné avec dévouement.

Conseil Municipal

Séance du 29 mai 2006

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Les statuts ne sont pas votés car plusieurs problèmes sont soulevés :

⇒ Développement économique : il serait souhaitable de rajouter concernant les aides aux associations qu'il s'agit de la création de 2 emplois à temps plein.

⇒ Tourisme : Mr Loge demande que soit précisé que toutes ces actions se font en concertation avec le PNR.

⇒ Aménagement de l'espace communautaire : les élus demandent des explications concernant la délégation de compétence suivante « la mise en place de plans ou schémas concernant les droits du sol à l'échelle supra communale ».

⇒ Voirie communautaire : ne vaudrait-il mieux pas que la Commune garde la voirie située dans le bourg ?

Une remarque est faite concernant les différences très importantes de taxe d'ordures ménagères à l'intérieur de la Communauté de Communes sans que cela ne se justifie par une différence de service rendu.

⇒ Une animatrice vient d'être recrutée par la Communauté de Communes. Sa mission est de recenser les besoins et de chercher des solutions :

- en matière de loisirs et d'activités pour les adolescents
- en matière de garde d'enfants de moins de trois ans.

Délibérations modificatives

Rectification d'imputation comptable de la subvention d'Eyragne

Virement de crédits pour les honoraires d'architecte de l'Hôtel Ducros

Les travaux de réhabilitation de l'Hôtel Ducros ont été budgétés à l'article 2315 au lieu de l'article 2313. La proposition faite par l'architecte Monteil pour l'avant projet sommaire, l'avant projet détaillé et le projet est de 36599.99 euros TTC, elle est par conséquent supérieure d'environ 600.00 euros à ce qui avait été budgété. Le Conseil décide de virer 600.00 euros restant des travaux de la bâche incendie (EHPAD).

Virement de crédits pour le défrichage de la parcelle Cloup (Marouby)

Le devis de défrichage de la parcelle achetée à Mr Cloup est d'environ 5000.00 euros, auxquels vont s'ajouter la coupe des arbres.

La somme budgétée était de 4000.00 euros, le Conseil décide d'utiliser le solde de l'excédent de la bâche incendie (2236.09 euros).

Virement de crédits pour l'achat de la parcelle Chavastelon

Les frais de notaire ont été payés en 2005 mais le prix de la parcelle lui n'a pas été réglé. L'achat de la parcelle JP Cloup laisse un excédent de 509.52 euros, le Conseil Municipal décide d'utiliser 220.00 euros de cet excédent pour payer l'achat de la parcelle Chavastelon à la Vialle.

Créances irrécouvrables

La Trésorière nous fait part de créances qui n'ont pu être recouvrées :

⇒ 341.91 euros (eau 2004) personne en liquidation judiciaire et adresse inconnue

⇒ 1012.08 euros (eau 2002 à 2005) personne insolvable.

Le Conseil Municipal accepte d'admettre en créances irrécouvrables les 341.91 euros et demande que les poursuites soient relancées à l'encontre du deuxième créancier qui a déjà bénéficié d'abandons de créances.

Fixation du loyer et du chauffage pour le logement de la Trésorerie

Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer à 300 euros mensuel. Il fixe le chauffage pour l'appartement et les bureaux à 125 euros mensuel chacun, une régularisation annuelle aura lieu en juin en fonction de la consommation de fioul et des frais d'entretien de la chaudière.

Période de facturation de l'eau et l'assainissement

Le Conseil Municipal précise que les tarifs fixés à compter du 1er janvier 2006 s'appliquent aux relevés d'avril 2006 (consommation d'avril n-1 à avril n).

Questions diverses

Horaires d'ouverture de la Poste

La proposition initiale du Directeur du Groupement Est de la Poste était de 15 heures hebdomadaire, après contre-proposition de Madame le Maire et des Adjointes à 23 heures ; l'offre faite est de 20 heures par semaine avec les horaires suivants :

lundi	13H30 à 15H30
mardi à vendredi	10H à 12H et 13H30 à 15H30
samedi	10H à 12H.

Le Conseil Municipal, afin de ne pas mettre en péril les emplois préservés, accepte la décision de la Poste.

Vente du bâtiment industriel (ex Ets Top Roller).

La Société SOGELEP n'est plus intéressée par l'acquisition du bâtiment.

Conseil Municipal

Séance du 26 juin 2006

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal a adopté les statuts de la Communauté de Communes. Plusieurs modifications ont été faites depuis le dernier Conseil Municipal :

⇒ Développement économique : concernant les aides aux associations, il est précisé qu'il s'agit de la création de 2 emplois à temps plein. Il est également précisé que la Communauté de Communes adhère au SYMA A89 et au groupement d'intérêt public pour la création de la Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation de l'arrondissement d'Ussel.

⇒ Aménagement de l'espace communautaire : suppression de la compétence : « mise en place de plans ou schémas concernant les droits du sol à l'échelle supra communale » et rajout de « l'approbation et la mise en place de la Charte de Pays Haute Corrèze ».

⇒ Budget : dans le budget sont rajoutées en dépenses, « les contributions financières aux compétences qu'elle serait susceptible de déléguer ».

Questions diverses

Création d'un emploi d'agent technique en chef : le Conseil Municipal accepte la création d'un emploi d'agent technique en chef à compter du 01.07.2006 et supprime un emploi d'agent technique principal.

Délibérations modificatives

Des travaux de raccordement entre l'Hôtel Ducros et la chaufferie de la Maison du Département ont été réalisés pour un montant d'environ 2000 euros. Le Conseil Municipal décide donc d'effectuer un virement de l'option Matériel à l'option Hôtel Ducros.

Assurance des élus en cas d'accident de voiture survenu dans le cadre de leur mandat : il est demandé à tous les élus de vérifier auprès de leur assureur quelles sont les garanties dont ils bénéficient dans leur contrat d'assurance automobile.

Au vu de cette vérification, plusieurs devis seront demandés.

Divers

⇒ A la rentrée 2006, les effectifs de l'Ecole seront de 48 élèves environ.

⇒ Les délégués siégeant au sein du SIVU accueil de l'enfance resteront les délégués désignés par les Conseils Municipaux, malgré la nouvelle compétence de la Communauté de Communes.

⇒ Il est souligné le manque de participation des élus aux activités et manifestations des associations.

⇒ Madame le Maire informe les Conseillers de la demande de Mr Péneloux d'acquérir plusieurs portions de chemins ruraux.

Conseil Municipal

Séance du 08 août 2006

Augmentation des charges transférées en matière de voirie communautaire

Le Conseil Municipal, sur la demande de la Communauté de Communes et compte tenu de l'augmentation des matières premières et des charges, décide de fixer à 1500 euros TTC/km/an le coût de la voirie communautaire, jusqu'ici évalué à 1100 euros.

Informations communales

Don à la caisse des Écoles

Mme et Mr BENARD, don de 116. euros à l'occasion de leur mariage.

Dons anonymes de 15 euros, 5 euros et 15 euros..

Mme et Mr JASLET-LOUPIAS, don de 9 euros à l'occasion de leur mariage.

Don à la Mairie de Sornac

Merci pour vos dons !

Mr Marcel ROUSSEAU, don de 50 euros.

Repas des Aînés

Cette année, le repas des Aînés aura lieu le samedi 21 octobre 2006 à partir de 12 heures à la Salle Polyvalente de Sornac. Sont invités tous les résidents de la Commune ayant 65 ans au moins et leurs conjoints, même s'ils ne remplissent pas la condition d'âge.

Une belle occasion pour se retrouver !

PRENEZ EN BONNE NOTE !!

Il est rappelé à tous qu'il est interdit de mettre autre chose que de la terre au terrain du camping sous peine d'amende. De plus, nous vous demandons de ne pas y effectuer de dépôts pendant la haute saison de location (juin à septembre) et ce pour le confort des campeurs et des locataires. Merci de votre compréhension.

Inscription sur les listes électorales

Les personnes qui le souhaitent ont jusqu'au 30 décembre 2006 pour se faire inscrire sur les listes électorales de la Commune.

Vous devez pour cela justifier de votre identité et de votre domicile ou de votre résidence continue depuis plus de 6 mois ou encore de votre inscription sans interruption au rôle des contributions directes depuis cinq ans.

Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la Commune doivent le signaler impérativement en Mairie, munies d'un justificatif de domicile, afin de recevoir leur carte d'électeur.

Entretien du réseau téléphonique et électrique.

France Télécom et EDF rappellent que les riverains des réseaux téléphoniques et électriques ont l'**obligation d'élaguer les végétaux qui menacent de perturber ou d'interrompre le service du téléphone ou de l'électricité.**

Si ces services venaient à être interrompus par suite de négligence, la responsabilité des riverains risqueraient d'être engagée au titre de l'article 1384 du Code Civil et le remboursement des travaux et déplacements effectués pour la réparation de la ligne serait à la charge du riverain. De plus, ce dernier serait passible d'une amende.

Ainsi, pour éviter le désagrément d'une éventuelle amende, il convient de procéder régulièrement à l'élagage des arbres en bordure de voie publique.

IMPÔTS :

choisissez le prélèvement à l'échéance ou la mensualisation

⇒ Vous préférez payer vos impôts à chaque échéance :

Vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie car votre compte est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.

Vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement. Pour l'impôt sur le revenu, vous êtes prélevé en février et en mai pour les 2 acomptes provisionnels et en septembre pour le solde.

Pour la taxe foncière, vous êtes prélevé en octobre et pour la taxe d'habitation, en novembre.

⇒ Vous préférez étaler sur l'année les paiements de vos impôts pour mieux gérer votre budget :

Vous optez alors pour la mensualisation : 10 mensualités de janvier à octobre avec un étalement possible en novembre et décembre si votre impôt augmente. Les prélèvements sont effectués sur votre compte le 15 de chaque mois. Vous pouvez à tout moment modifier ou suspendre le montant de vos prélèvements.

Vous ne risquez plus d'oublier votre règlement et de subir une majoration de 10% !

⇒ Vous voulez gagner du temps !

► Payez directement en ligne : vous bénéficiez ainsi d'un délai supplémentaire de 5 jours après la date limite de paiement ; il vous suffit de disposer d'un compte bancaire domicilié en France. Lors de votre 1ère connexion, vous indiquez vos références fiscales inscrites sur votre avis d'imposition et vos coordonnées. Vous signez et adressez à votre banque une adhésion au télépaiement. Pour les échéances suivantes, vous donnez un ordre de paiement à chaque échéance et conservez ainsi la possibilité de régler par un autre moyen. Quelque soit la date du paiement, votre compte est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.

Pour adhérer en ligne à l'une des deux formules de paiement automatique, modifier en ligne le montant de vos mensualités ou suspendre vos prélèvements, pour signaler un changement de compte bancaire :

www.impots.gouv.fr

La connexion est sécurisée et vous recevez systématiquement un accusé réception.

LA PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU

(Extrait de l'Union Paysanne du 9 juin 2006.)

La loi sur l'eau de 1964 relayée par celle de 1992 exige de la part des collectivités la mise en place obligatoire de périmètres de protection autour des captages AEP (alimentation en eau potable). Trois types de périmètres de protection existent :

PPI (périmètre de protection immédiate) : interdire l'accès aux ouvrages. Préserver les installations du risque de déversement direct de matières polluantes. Le PPI, acquis en pleine propriété par la collectivité, doit être clôturé. Toute activité autre que son entretien y est interdite.

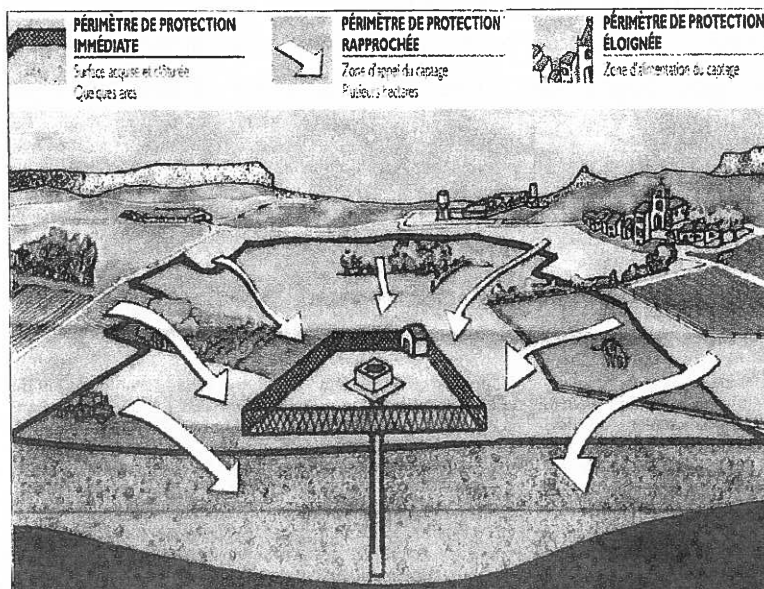
PPR (périmètre de protection rapprochée) : limiter les risques de pollutions accidentelles des eaux susceptibles de migrer vers le captage. Les contraintes liées à la mise en place s'appliquent à toutes les activités exercées sur les parcelles concernées. Elles se divisent en trois catégories : contraintes d'ordre général, spécifiques classiques et spécifiques exceptionnelles. Les deux dernières donnent droit à indemnisation.

Pour les contraintes liées à l'activité agricole, les indemnisations sont calculées selon le protocole d'accord départemental du 06.04.1998 modifié par l'avenant du 09.01.2006.

PPE (périmètre de protection éloignée ou zone sensible) : mise en place facultative. Elle vise à renforcer la protection du captage si certaines activités à risque sont identifiées sur le bassin d'alimentation. Le PPR n'est pas acquis par la collectivité.

La mise en place des périmètres de protection autour d'un captage fait obligatoirement l'objet d'une déclaration d'utilité publique établie à l'issue d'une enquête et après avis du Conseil Départemental d'Hygiène.

L'objectif des périmètres de protection est de maintenir voire d'améliorer la qualité des eaux produites. Ainsi, les contraintes qui s'appliquent à l'activité agricole visent essentiellement à maintenir une faible concentration en nitrates dans l'eau et à améliorer la qualité bactériologique. Les effets de ces mesures ne pourront être évalués que dans quelques années...



Informations diverses

Permanences à la Mairie

CPAM 2ème et 4ème mardi du mois **14H00 à 15H00**

ADAPAC un mardi par mois 24 octobre/21 novembre/19 décembre.
14H00 à 15H00

INSTANCE DE COORDINATION le jeudi de 14H à 15H.

ASSISTANCE SOCIALE le mardi de 13H30 à 16H00.

O.P.A.H. Millevaches (amélioration de l'habitat) 3ème mardi de chaque mois

A **Sornac** de **10H30 à 12H30**
19.12.06 Mr TRAIT

A **la Courtine**
12.12.06 Mme POUMIER

MISSION LOCALE un mardi par mois à partir de **8H30** et **sur RDV** au 05.55.96.27.69. Permanences les 10 octobre/7 novembre et 5 décembre.

Assistant parlementaire Mr Jean-Pierre DUPONT :
Le 2ème mardi du mois—prendre rendez-vous au 05.55.96.15.36.

RELAIS EMPLOI SERVICE 1er et 3ème jeudi du mois de **9H à 12H**
Mise à disposition de personnel

* Ménage, repassage, courses,

* Entretien courant de la maison

* Jardinage, tonte, taille de haies

* Petits bricolages

Tous travaux n'entrant pas en concurrence avec des entreprises.

* Garde : personnes âgées (jour et nuit),
enfants + 3 ans

* Soutien scolaire, animation ateliers

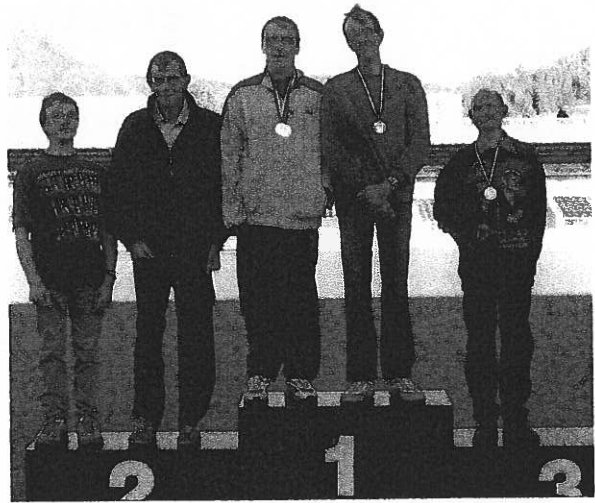
* Aide administrative

* Petits secrétariats, frappe de courrier
Déduction fiscale (selon loi des finances en vigueur)

Revue de Presse

De l'or et du bronze en sport adapté

Les athlètes de l'Association Sornacoise de Sport Adapté, résidants aux Tamaris, foyer occupationnel, encouragés par Mme Béziat, Directrice Générale de l'Association des centres éducatifs du Limousin et par Mme Creel, Directrice des Tamaris, ont participé aux championnats de France d'athlétisme de sport adapté à Oyonnax dans l'Ain.



L'entraînement de ces derniers a encore porté ses fruits car les cinq athlètes ont ramené trois médailles d'or et une médaille de bronze.

Les lauréats sont Jean Paul Sage, champion de France au disque de 1,750 kg en vétéran, division 1 et Olivier Guillard, champion fédéral du poids 5 kg et aux 100 mètres en vétéran division 2. Christian Duvernet se classe 3ème au lancer de poids 6 kg vétéran en division 1. Gérard Duvernet se classe 9ème au poids 5 kg vétéran division 2 et 10ème au 100 mètres vétéran division 2. Frédéric Roux pour sa première participation au 5000 mètres en senior division 1, termine à la 5ème place. Le rendez-vous de l'année prochaine sera en Seine Maritime.

Une doublette et une triplète sornacoise se sont déplacées en Charente pour participer au championnat de France de pétanque de sport adapté qui réunit environ 500 sportifs. Cette présence, à ce niveau, est le fruit d'une longue préparation débutée il y a plusieurs mois sous la houlette des éducateurs sportifs. La triplète composée de Philippe Nabeyrat, de Jean Paul Sage, tous deux résidants des Tamaris et de Lucien Chastang, résidant du CAT de Bort les Orgues, s'est inclinée en quart de finale de la division 1. La doublette composée de Jean Pierre Rollin et Jean Lou Yeh Fung Lo a cédé en quart de finale de la division 2. Ce résultat est à ce jour leur meilleure prestation lors de ces derniers championnats.

Une retraite bien méritée pour Simone. ESTRADE



Paroles prononcées par Madame MALLEPEYRE lors du départ à la retraite de Madame ESTRADE.

« Vous êtes née le 21 juillet 1946 à Saint Rémy. Vous êtes alors Mademoiselle CONDAMINAS. Vous rentrez à la Maison de Retraite le 1er octobre 1981. Depuis de longues années, vous êtes affectée à la lingerie où vous avez en charge l'entretien du linge des résidents et celui de la maison. Vos qualités professionnelles vous valent l'honneur de recevoir, en 2002, la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale.

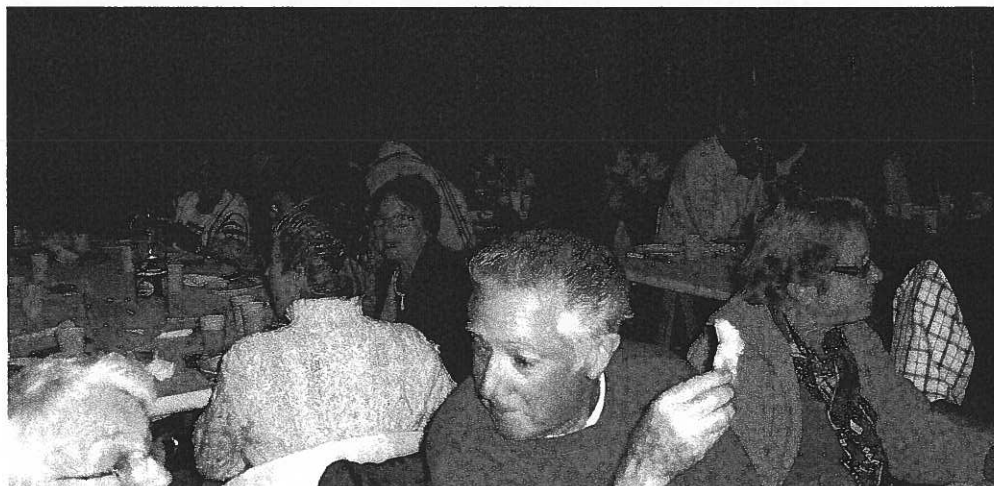
Récompense bien méritée car vous avez toujours fait preuve dans votre travail d'une grande rigueur, d'un sens profond de l'économie et d'une parfaite honnêteté, bref en deux mots : d'une grande compétence professionnelle où vous avez donné le meilleur de vous-même.

Discrète et efficace, vous êtes un exemple pour toutes et tous.

Aujourd'hui sonne l'heure d'une retraite amplement méritée !

Au nom de la Directrice, du personnel, des résidents et de moi-même, je vous remercie et vous félicite pour tout cet excellent travail et je vous souhaite une longue et douce retraite. »

FÊTE DE BEAUNE-COMBRET



Après Combret l'année dernière, c'était à Beaune d'accueillir cet été les habitants, vacanciers ou amis de ces deux villages de notre commune.

Bien que le temps de ce mois d'août ne s'y prêtait guère, quelques volontaires ont su rassembler une soixantaine de convives autour d'un buffet où chacun a, semble-t-il, pris plaisir à se retrouver de la doyenne Germaine au dernier né du village Ismaël.

L'addition de bonne volonté, d'entente cordiale et d'esprit de convivialité permet que de tels moments puissent encore exister. Espérons que les plus jeunes participants puissent perpétuer ces rencontres, qui se prolongent souvent le lendemain pour « finir les restes ».

« Partir est mourir un peu... »

Un proverbe dit « Partir est mourir un peu », c'est ainsi que l'Abbé Seiller laisse son secteur paroissial de Sornac, pour prendre une retraite bien méritée. Après vingt six années de service auprès de ses paroissiens, partageant leurs joies et leurs peines, il a su se faire beaucoup d'amis. Sa maison toujours ouverte à tous, ses multiples activités et notamment auprès des jeunes de la commune, ont toujours assuré une grande proximité avec la population. Dans son mot de départ, il a regretté de n'avoir pu visiter chaque famille comme il l'aurait souhaité.

Jean-Michel et Béatrice auront été ses derniers mariés dans la petite église de Saint Germain Lavolps samedi 16 septembre.



Dimanche 17 septembre à l'issue de son dernier office, il a réuni tous ses amis et paroissiens pour un dernier partage dans le parc du presbytère.



En présence de l'Abbé Pauty, venu d'Ussel, de nombreux maires des communes du canton et de nombreux paroissiens, il a remercié chacun et chacune pour toutes ces années passées ensemble.

Une réflexion de quelques paroissiens est à méditer : *« Sornac et les communes voisines viennent de souhaiter une bonne retraite à leur curé, qui officiait depuis vingt six ans dans le canton. Des prêtres venus d'Ussel se chargeront de l'office du dimanche, mais une question reste en suspend : qui prendra en charge les différentes activités animées par le Père ? La commune n'aura plus de Prêtre résident. Chacun connaît le manque de vocation qui affecte la religion. Nos campagnes dans d'autres domaines souffrent de manque d'attractivité, ainsi en est-il de Sornac dont les habitants subissent de plein fouet les conséquences de cette désertification. Par exemple, la pharmacie du bourg est fermée depuis avril, obligeant ainsi les consommateurs à se déplacer ailleurs pour leurs besoins dans ce domaine, avec tout ce que cela implique. »*

De plus en plus de familles souhaitent s'installer à la campagne, mais comment susciter des vocations si l'accueil, les commerces, les services publics pôles d'intérêt traditionnels s'orientent vers des zones plus peuplées, sans doute plus rentables mais oh combien moins agréables. Il va falloir beaucoup de « bonnes volontés » et de nouvelles idées pour valoriser le pays et pour garder tous ceux qui ont choisi une certaine qualité de vie. Faute de quoi la « désertification verte » guette aussi Sornac ». Propos retenus à l'occasion de ce départ, qui laisse un sentiment de vide.

Nos Associations



Marie Laure, Élodie, Virginia et Mélanie ont accueilli une cinquantaine d'enfants cet été au centre de loisirs d'ARCANE. Le mois de juillet ensoleillé a permis de nombreuses baignades mais aussi la visite de la Maison de l'Arbre de Chamberet, où un grand jeu était organisé, des sorties à Bort les Orgues, Vassivière... Les plus jeunes ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de marionnettes sur le thème de la pollution à la salle des fêtes de Meymac, alors que 22 enfants de plus de 6 ans sont partis en bivouac à Argentat pendant 3 jours début août.

L'été terminé, Marie Laure et Élodie ont choisi de naviguer sur d'autres flots, nous leur souhaitons bonne chance pour la suite !

Bienvenue à Mikaëlle FERRON qui a pris les commandes du navire le 1er septembre et qui sera assistée par Hélène DAULY les mercredis et les vacances scolaires.

ARCANE Sornac assure un accueil :

– **périscolaire** du lundi au vendredi de 7H30 à 9H et de 16H30 à 18H à la salle des Aînés et propose de l'aide aux devoirs par des bénévoles du Club des Aînés les lundi et jeudi soirs.

– **de centre de loisirs sans hébergement** les mercredis et les vacances scolaires (Toussaint, hiver, printemps, été) de 7H30 à 18H sauf pour les vacances de Noël.

Pour cet accueil, il est souhaitable d'inscrire son (ou ses) enfant(s) une semaine à l'avance soit en vous présentant à la salle soit par téléphone au 05.55.94.60.20 et de signaler si les familles souhaitent bénéficier du ramassage prévu pour les communes de Sornac, St Setiers, Millevaches, Bellechassagne.

Les activités proposées sont axées sur l'environnement. Pour mener des activités nombreuses et variées, ARCANE fait appel à votre générosité pour récupérer du carton, du tissu, des chutes de contreplaqué, des jeux et jouets... Merci d'avance.

La Directrice
Mikaëlle FERRON

Ecole Lucie et Albert PANET

La rentrée des classes s'est déroulée dans de très bonnes conditions pour les 48 élèves de l'Ecole Lucie et Albert PANET ainsi que pour les enseignants.

Suite au départ de Melle Pauline SAGNE et de Melle Annick PETINON, une partie de l'équipe a été renouvelée.

Melle Magalie RATHONIE reste en poste pour la classe de Maternelle.



Mr MAZURIER prend en charge le cycle 2 (CP/CE1) et sera également Directeur de l'Ecole



Mlle Hélène SOUNY prend en charge le cycle 3 (du CE2 au CM2)



Mlle Marie GESLAND reste en poste pour la fonction de maîtresse du réseau. Mlle Lydie BOURROUX (assistante d'éducation) continue à nous fournir son aide précieuse.

De même, Mme Michèle TRARIEUX (agent technique et de service de l'école maternelle), Mme Christine HABASQUE à la cantine continuent à contribuer au bon fonctionnement de l'école.

Nous n'oublions pas le personnel des services périscolaires : Mme Corinne CISTERNE (garderie) et Mme Agnès BOUSSIGNAC qui aide à la surveillance le midi.

Nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous : élèves et adultes.

Club des Mille Sources

Calendrier des activités 2006

Mardi 3 octobre	Repas-dansant d'automne—Salle Polyvalente—Sornac
Du 5 au 7 octobre	Voyage de 3 jours—Millau et les gorges du Tarn.
Dimanche 29 octobre	Loto—Salle polyvalente—Sornac—Buffet
Jeudi 9 novembre	Châtaignes—Salle polyvalente—Sornac—14H
Jeudi 7 décembre	Bûches de Noël—Salle du Club—Sornac—14H
Jeudi 14 décembre	Bûches de Noël—Salle des H.L.M.—Peyrelevade—14H

Les 1er et 3ème jeudis après-midi : belote, ramis, scrabble Peyrelevade—Salle HLM

Les 2, 4 et 5ème jeudis après-midi : belote, ramis, scrabble Sornac—Salle du Club

Permanence Bibliothèque Sornac : Salle du Club les jeudis après-midi 14H à 16H

La Truite Sornacoise



C'est un constat mitigé que notre association de pêche doit bien faire en ce milieu d'année...

Une ouverture de la pêche « pas terrible » avec un froid persistant, quelques jolies prises lors du réchauffement des eaux courant mai et juin et un été mitigé avec une sécheresse persistante qui n'arrange rien !

Nos rivières souffrent et le poisson aussi...

Ces trois derniers étés n'ont pas été favorables à la pêche en rivière !

En ce qui concerne le plan d'eau, le constat est plus intéressant avec un empoissonnement en truites régulier et un traditionnel concours de pêche. A ce sujet, merci à tous les bénévoles « bien rodés » sans qui ce concours n'existerait plus !

A noter que lors de cette journée, certaines truites attrapées dépassaient le kilo au grand bonheur des pêcheurs.

Pour conclure, nous espérons des jours meilleurs en ce qui concerne notre activité pour l'avenir, mais nous devons réfléchir à faire face à ces sécheresses répétitives qui ont bien transformé nos rivières.

E GUICHARD

U.S. SORNAC



Après une trêve estivale bien méritée, l'U.S.Sornac a repris le chemin des terrains de football. Pour la saison 2006/2007 qui débute, pas de changement notable dans l'équipe dirigeante :

- Président d'honneur : Luce MALLEPEYRE—René VINZANT
- Président : Georges MALLEPEYRE
- Vice-président : Jean Francois LOGE
- Trésorière : Eliane GUILLAUMOT
- Trésorier adjoint : Patrick PERRAUD
- Secrétaire : Patrick VEAU
- Secrétaires adjoints : Rémi DALLET—Jean Robert LOGE.

Carole BEZANGER, Lucie QUEYROUX, Geneviève LALANNE, Eric ESPINASSE, Yann BOURDIER, Laurent MALLEPEYRE, Francois LEGROS, Jean Louis CEROU et Léon SRAJEK viennent compléter ce Conseil d'Administration.

Sur le plan sportif, l'effectif des adultes reste stable et compte 46 licenciés toutes catégories confondues (18 ans, seniors, vétérans).

Nous saluons le retour de Mathieu PINGAUD, Aurélien RICHARD, Cédric ASSEMAT, Fabien GUILLEMOT et l'arrivée de Laurent TANTY.

Bienvenue à tous, nul doute qu'ils sauront faire profiter le club de leur expérience. Malheureusement, pour la 3ème saison consécutive, le manque de combattants du même âge ne permet pas de constituer une équipe de jeunes ; espérons que cette situation ne perdurera pas trop longtemps ; l'avenir du club en dépend.

Deux équipes seniors ont été engagées en championnat du district de la Corrèze. L'équipe première évolue comme la saison précédente en 2ème division et va rencontrer les équipes d'Argentat, Cosnac, Bassignac Donzenac, St Robert, Beynat, Eyrein, Tulle, Chamberet, Jugeals/Noaille et Ussel.

A ce jour, elle a disputé deux rencontres et enregistre une défaite et une victoire. L'objectif fixé pour cette saison est de se classer dans les 5 premières équipes de sa poule. Les débuts sont prometteurs.

L'équipe réserve qui a gagné sa place en division supérieure la saison dernière évolue donc en 4ème division et va rencontrer les équipes d'Aix, Maussac, St Angel, Eyrein, Neuvic, St Exupery, Bort les Orgues, Peyrelevade, La Tourette et Liginac. Le parcours s'annonce difficile puisque les deux premières journées de championnat se soldent par deux défaites.

Heureusement, une victoire 2 buts à 1 contre l'équipe d'Argentat au 1er tour de la coupe Maurice LEBLANC redonne espoir à tous.

Joueurs et dirigeants du club, nous donnons rendez-vous à nos supporters dès à présent au stade municipal de Sornac un dimanche sur deux.

Nous avons besoin de votre présence et de votre soutien. Merci à vous.

FOYER RURAL

Voilà 25 ans, bientôt 26 ans que le Foyer Rural propose des activités de sports et de loisirs aux enfants et adultes de Sornac et des villages voisins (Bellechassagne surtout), ainsi que des manifestations ponctuelles qui rythment les saisons.

Au cours de ces 25 ans, nous avons vu disparaître certaines activités : cuisine, couture, théâtre, photos, volley, tennis, ping-pong, magie, jeux, randonnées VTT et pédestres, danses folkloriques, etc... Ces activités étaient encadrées par des bénévoles et se sont arrêtées, soit par l'impossibilité de trouver des remplaçants animateurs, soit par la diminution des personnes intéressées par ces ateliers.

Aujourd'hui persistent la gymnastique et la danse jazz. Ces 2 activités fonctionnent très bien puisqu'elles concernent une vingtaine d'adhérents pour la gymnastique et une quarantaine pour la danse. Considérant la diminution de l'effectif des enfants de nos communes, on peut constater que la danse est plébiscitée par une majorité de filles et garçons (depuis peu) confondue.

Nous espérons proposer cette année d'autres activités.

Les manifestations ponctuelles ont également évolué depuis tout ce temps. Le Feu de la Saint Jean est devenu un rendez-vous incontournable au mois de juin. Le gala de danse, également en juin, clôture la saison et est venu remplacer la fête du Foyer initiale.

Malheureusement, nous avons arrêté beaucoup d'évènements culturels et d'animations, faute de participants spectateurs : représentations de troupes folkloriques, théâtrales, la soirée rock au bout de 4 ans. Nous accueillons encore la troupe courtinoise de théâtre mais on peut constater que, malgré la gratuité des entrées, elle déplace peu les foules.

Nous continuons cependant à programmer, en novembre, le stage et le bal folk. Nous remarquons que, petit à petit, il s'inscrit dans un calendrier et trouve son public. La randonnée nettoyage des chemins prend également sa place. La soirée châtaignes-cidre est à bout de souffle, malgré une évolution dans sa présentation : en soirée, musicale, en après-midi, avec proposition de jeux. etc... Le rallye touristique, après plus de 10 éditions, et avec un retour il y a 2 ans, n'a pas déplacé beaucoup de participants.

Pendant ces 25 années, le Foyer Rural de Sornac a accompagné et promu l'animation du village : rencontres inter-villages, décorations pour Noël, déguisements des enfants et adultes à Carnaval, ramassage des œufs, participation à diverses manifestations avec d'autres associations, chars pour le défilé de la fête de la Saint Roch. Plusieurs fois, il a été amené à remplacer le Comité des Fêtes défaillant.

Car, n'oublions pas que, si je peux retracer, en quelques lignes aujourd'hui ces dernières 25 années, c'est grâce aux membres du Conseil d'Administration et adhérents, qui, au fil des années, malgré les départs, les disparitions et les découragements, ont continué à se mobiliser, à participer, à faire des propositions pour que cette association garde le cap et l'esprit de sa création : permettre aux habitants de petites communes rurales d'accéder à la culture, aux sports et aux loisirs à moindre coût.

Mon souhait, pour les prochaines années, est que nous gardions tous une cohésion et un dynamisme afin que cette assemblée générale se renouvelle encore longtemps.

La Présidente
Marie Ange Brandebourger

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise des activités suivantes :

Gymnastique

Les Mardis au gymnase des Tamaris de 18 à 19 H

Les Jeudis au Foyer Rural de 10H30 à 11H30

Danse Enfants-Adultes

Les Vendredis au Foyer Rural à partir de 16H45

Arts plastiques - Bricolage

Les Mardis au Foyer Rural à 20H30

Chorale : enfant et adulte

Eveil musical : pour les 4-7 ans

Solfège, chant, instrument : à partir de 7 ans

De nouvelles activités et tranches horaires sont proposées à partir de septembre. Elles se mettront en place s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Marie Ange Brandebourger à Bellechassagne.

OFFICE DE TOURISME

Du mois de mai au mois de septembre 2006, notre structure a accueilli et renseigné un peu plus de 1000 personnes, soit le même chiffre qu'en 2004 sur cette période, mais 10% de moins qu'en 2005 ; certes !

Même si l'avant saison a été un peu décevante (le froid du mois de mai, juin variable) avec un peu moins de 100 personnes accueillies pour chacun de ces 2 mois, le mois d'août nous a redonné le moral. Car entre-temps, il y a eu juillet en demi-teinte avec une haute saison qui n'a commencé qu'au début de la dernière semaine de juillet pour se terminer plus tardivement au 27 août. La coupe du monde, les vacances tardives et la « canicule » jusqu'au 23 juillet en sont-elles la cause ?

Cependant, le mois d'août frais fut positif pour l'office qui a pu répondre à des demandes plus variées. Le mois de juillet a totalisé un peu moins de 400 personnes et le mois d'août près de 500 personnes ; des chiffres légèrement supérieurs à l'an dernier (+2%) même si les étrangers accueillis ont été peu nombreux, à peine une vingtaine... Dommage !

Le bilan de la visite programmée de Sornac (églises, châteaux privés et histoire locale) -mi juillet à fin août- reste lui aussi positif par la qualité des échanges et du contenu de celle-ci malgré une légère baisse des effectifs ; « les absents ont toujours torts car le savoir est universel... ». Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Monsieur THIL et Madame le Maire pour leur investissement et leur disponibilité.

Une saison au final un peu mouvementée, avec des effectifs légèrement réduits, mais animée par notre structure de bénévoles et votre serviteur : Didier-l'animateur.

Merci à Maude de Saint-Setiers, à Madame Planet, notre secrétaire, et Madame Chamboux, notre vice-présidente et à bientôt dans nos locaux pour en savoir encore plus.

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous avez été quelques uns à répondre à notre rubrique « A vos souvenirs... »

Nous remercions vivement les personnes qui se sont prêtées à ce jeu de mémoire : Monsieur André DUMAS, Madame Yvette LONGY IRION. Malheureusement, la liste des enfants figurant sur cette photo de classe de l'année scolaire 1931 n'est pas complète. Nous vous livrons les noms qui nous ont été transmis.

Pour ce qui est du chien docile qui apparaît en bas de la photo, c'était celui du photographe ; il faut dire que seule une grande pratique peut expliquer le style décontracté de l'animal dans son rôle de porte-ardoise.



De haut en bas et de gauche à droite :

1er rang

Jean BROCH – Maurice BAZETOUX – André CHAVASTELON – Marcel GOUYON – Lucien MAZAUD – Fernand MAURIANGE – Jeanne COGNÉRAS – fille de l'Agent VOYER (Ponts et Chaussées) – Jacqueline GRATADOUR MARTICELLA – Marguerite CHAVASTELON – Colette MAROUBY CLOUP – Jeanne PENELOUX CAUVELLE – fille de gendarme ?

2ème rang

Pierre FISSELBRAND – Camille JOUBERTIE – Emile DALLET – Germain LACOUTURE – André DUMAS – Yvonne TATET CLOUP – Raymonde MAURIANGE LEVRAT – ? – ? – Denise CHADENIER – Lucette COIGNOUX

3ème rang

Raymond MAURIANGE – ? – Roger TATET – Raymond GOUYON – un gars de Reyssac ? – Octave LEPETIT – Alice THEVENOT DESASSIS – Marcelle PENELOUX THIBEAUDAU – Simone PIJADE – Lili BROCH – Monique DAUVISY

4ème rang

André JOUBERTIE – Jean AUDOUZE – Roger MAURIANGE dit Zouzou – Maurice BORDIER – Gaston GIOUX – Simone MAURIANGE – Yvette LONGY IRION – ? – Janine LAROCHE – ? – Jeannette BROCH

5ème rang

Pierrot MAURIANGE – Jean LABARRE – fils de gendarme ? – Marcel MIMPONTEL FOURNIER – Joseph ORLIANGE – Albert BAZETOUX – Jean JOUBERTIE-

Souvenirs...

Paroles : Jeannot BROCH

Accordéon : André BAYLE

Air : les Maçons de la Creuse

Les maquis de la Creuse

En France on a voté
Le service obligatoire
Il y en a que la moitié
Qui ont fait leur devoir
Car nous avons compris
Ce que c'est que l'Allemagne
Nous aimions mieux le maquis
Groupés dans les campagnes.

Nous avons en Mars dernier
Chacun à notre tour
Reçu des feuilles de papier
Et de très beaux discours
Mais pour travailler
Pour le beau roi de Prusse
Nous serions prisonniers
Nous employons la ruse.

Beaucoup de jeunes de vingt ans
Qui aimaient leur pays
Sont rentrés dans les rangs
Des sauveurs de la Patrie
Nous voici rassemblés
Dans tous les coins de France
Attendant nos Alliés
Qui partout nous défendent.

Nous vivons dans les bois
Comme des bêtes sauvages
Avec la pluie et le froid
Cachés dans les feuillages
Des camarades dévoués
Passent souvent leurs nuits
Pour nous ravitailler
Ils ont risqué leur vie.

De tous ces défaillants
Il y en a des farceurs
Des petits et des grands
Ont quitté leur demeure
Nous avons un cuisinier
Qui souvent est en sueur
Pour faire de la purée
Malgré la carte de beurre.

Cette chanson est composée
Par quatre maquisards
Qui se sont dérobés
Au service obligatoire
Et ils vous chanteront
Sitôt la guerre finie
Vive la libération
Et le retour au pays.